

Prix des Métiers d'Art et du Travail Manuel 2025-2026

Définition des métiers d'art :

Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles. Ils offrent une palette de plus de 200 métiers répartis en 16 secteurs. Terre, verre, bois, cuir, arts graphiques ou arts du spectacle... Ce patrimoine immatériel fait partie de notre culture. Il est riche d'une étonnante diversité d'hommes et de pratiques. Un terreau bien vivant en perpétuelle évolution. Porteurs d'histoire et d'innovation, les métiers d'art représentent une ressource infinie pour tous les créateurs.

Les domaines d'activité sont :

Ameublement et décoration / Architecture et Jardins / Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie / Céramique / Cuir / Facture instrumentale / Jeux, Jouets et Ouvrages mécaniques / Luminaire / Métal / Mode et accessoires / Papier, Graphisme et Impression / Restauration / Spectacle / Tabletterie / Textile / Verre et Cristal

<https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/fiches-metiers>

Objectif des prix :

Mettre en avant les métiers d'art et le travail manuel, en encourageant et en récompensant des professionnels de talent, et reconnaître combien, dans l'exercice de leur profession, ils connaissent profondément leur métier.

Nous souhaitons encourager les jeunes et proposons également ce prix pour récompenser un travail collectif ou individuel, réalisé par des élèves ou des apprentis de lycées professionnels et/ou de CFA dans le cadre de leur cursus

Domaines :

Tous domaines où peut s'exercer l'intelligence de la main

Public visé :

Une personne physique non rotarienne, exerçant un métier d'art ou se destinant à un métier manuel.

Critères :

- Peuvent concourir aussi bien des œuvres individuelles que collectives (seulement pour les jeunes en formation)
- L'exercice du métier d'art ou l'apprentissage doit se faire sur le District 1760 (départements 04, 05, 13, 30, 84)
- Présentation d'un dossier réalisé par le candidat (indications ci-dessous)

Le dossier constitué par le candidat sera numérique.

Il indique à quel prix il concourt

- ✓ Professionnel « Métier d'Art »,
- ✓ Professionnel « Travail Manuel »,
- ✓ Jeune en formation « Travail Manuel »,
- ✓ Equipe jeunes en formation « Travail Manuel »
- ✓ Jeune en formation individuel « Cake Design »*
- ✓ Ainsi que le club qui le parraine

***A NOTER :** *Cake Design ou conception de gâteau, est une Discipline qui consiste à créer des gâteaux de manière artistique. Il s'agit de transformer une pâtisserie en œuvre d'art en utilisant différentes techniques et matériaux comestibles*

Il doit contenir les éléments d'identification du candidat :

- ✓ ses études, ses formations, ses réalisations, ses projets

Il doit décrire l'œuvre/les travaux, en concours,

- les différentes phases de la réalisation, son utilité, sa destination, sa « philosophie »
- **Il est important que le dossier, à travers des photos et ou, des vidéos, des dessins, permette au jury de voir et comprendre le processus de création. Des photos qui montrent uniquement l'œuvre finalisée, ne sont pas suffisantes.**

A NOTER que c'est la qualité du dossier et bien entendu la qualité de l'œuvre présentée qui font la différence.

Pour obtenir un prix, un minimum de 14/20 est requis

Dotation : 3 500€ répartis comme suit

- Prix du Professionnel « Métier d'Art » 750€
- Prix du Professionnel « Travail Manuel » 750€
- Prix « Jeune en formation » Travail Manuel 500€
- Prix « Jeune en formation » Cake Design 500€
- Prix équipe pour les « jeunes en formation » Travail Manuel 1 000€

Organisation au niveau du Club

En accord avec le Président, le responsable de l'Action Professionnelle s'il existe, en assure l'opérationnalité, avec les membres souhaitant le rejoindre.

Il entre en contact avec les chefs d'établissements professionnels, les chefs d'entreprises, les associations, pour connaître les personnes susceptibles d'être candidates, il peut bien entendu effectuer ces mêmes démarches auprès des membres de son club.

En fonction du calendrier, le Président et les membres de la commission, examinent les travaux des candidats et désignent les lauréats.

S'ils le souhaitent, les clubs sont libres d'organiser à leur niveau une première sélection afin de départager les lauréats et de remettre un prix.

Ils enverront ensuite vers le District les lauréats qu'ils auront choisis.

Tous les dossiers concourant pour les prix du District, seront à envoyer par mail à Véronique Gralepois, copie le Président du club parrain, au plus tard le 30/04/2026 à veronique.gralepois@outlook.fr

Si besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à appeler

Véronique Gralepois Tel 06 84 46 69 35

Les clubs participants peuvent annoter, compléter, le (les) dossier(s) par mail afin de faciliter la préparation de la réunion du jury de District.

Calendrier

- Dès septembre, octobre 2026/ Recherche des candidats
- Avril 2026 / Sélection des dossiers par les clubs et remise de prix par les clubs
- **Fin avril 2026/ Envoi des dossiers au District**
- Mai / réunion du Jury
- Juin /Remise des prix (lieu et date à confirmer)